

« Sont-ils des pervers que le républicanisme doit flétrir ? » : Louis-Joseph Papineau et l'épreuve de l'esclavage étatsunien au XIX^e siècle

Olivier Guimond, étudiant à la maîtrise en histoire à l'Université de Sherbrooke

Résumé

Depuis le milieu des années 1990, le caractère républicain du discours des patriotes bas-canadiens a été mis en lumière par divers chercheurs. Nous nous inscrivons dans cette lignée historiographique, tout en abordant le cas plus précis de Louis-Joseph Papineau. À travers la correspondance numérisée de ce dernier, interrogée à l'aide des mots clés « esclaves », « esclavage » et « abolitionniste », nous tentons plus particulièrement de broser le portrait de ses idées quant à l'esclavage des Noirs aux États-Unis. De même, nous souhaitons montrer que ces idées ont fortement été influencées par celles de l'ex-président américain Thomas Jefferson. Antiabolitionniste, l'argumentaire de Papineau, nous le verrons, se construit autour de trois axes : la nécessaire préservation de l'Union américaine ; l'hypocrisie des États du Nord ; l'impréparation des États-Unis face à l'abolition et l'intégration des Noirs. En outre, ce qui importe le plus pour Papineau, malgré l'inhumanité de l'esclavage, est l'intégrité de l'Union confédérale voisine appelée, croit-il, à répandre les bienfaits de la République sur toute la surface du continent américain.

Mots clés

Louis-Joseph Papineau ; républicanisme ; esclavage ; abolition ; Bas-Canada ; États-Unis ; Thomas Jefferson

Introduction

Cette déclaration, je le sais, va résonner étrangement aux oreilles des populations d'autres pays, mais ce n'en est pas moins vrai. Un citoyen américain fuyait un gouvernement chrétien, démocratique et républicain, pour recevoir la protection de la monarchie britannique. Alors que les habitants des États-Unis se vantent de leur liberté, ils maintiennent enchaînés trois millions de leurs propres citoyens ; et pendant que je suis assis ici en vue du monument de Bunker Hill, et que j'écris ce récit, je suis un esclave, et aucune loi, pas même dans le Massachussetts, ne peut me protéger des mains du propriétaire d'esclaves !

William Wells Brown, esclave fugitif (1847)

Malgré ces désolations sur toute la surface des États-Unis, ils sont, sous les rapports politiques, le meilleur pays au monde, celui de mes préférences, celui dont je puis espérer faire partie avant de finir, si la Providence me donne quelques années de vie.

Louis-Joseph Papineau, républicain bas-canadien (1856)

Depuis une vingtaine d'années, le caractère républicain du discours des chefs Patriotes, particulièrement de Louis-Joseph Papineau, a été mis en lumière par des universitaires québécois qui s'intéressent à l'histoire des idées au Québec¹. Également depuis une vingtaine d'années, des intellectuels souverainistes au Québec s'intéressent au républicanisme, réfléchissent au destin politique du Québec ou critiquent le régime politique canadien à l'aune des idées républicaines². Comme en témoigne le débat entre Danic Parenteau et Frédéric Bérard³ organisé par les *Publications universitaires*⁴, ce « renouveau républicain » a fait l'objet de nombreuses critiques. Ce qui est particulièrement visée est la question de la souveraineté populaire et des dangers de la déraison d'une « tyrannie de la majorité » pouvant entraîner des dérives violentes et, en fin de compte, contradictoires avec certains idéaux dits démocratiques telle que la liberté. Cette réserve bien contemporaine à l'endroit du républicanisme a des similitudes avec la question de l'esclavage dans le XIX^e siècle bas-canadien. Nous pouvons l'illustrer par les deux citations mises en exergue. En effet, à une époque où le mouvement abolitionniste aux États-Unis abandonne le gradualisme pour prendre un tournant radical, qu'il est alimenté entre autres par des récits d'esclaves tel que celui de Brown⁵, et qu'il trouve de la sympathie dans les Canadas⁶; certains irréductibles républicains, tel que le chef patriote bas-canadien Louis-Joseph Papineau, ne démontent pas de leur admiration envers la Grande République. Les contradictions de l'esclavage des Noirs en regard des principes de liberté et d'égalité aux fondements mêmes de la *Déclaration d'Indépendance* des États-Unis n'ont pourtant pas manqué d'être soulignées par les sympathisants de l'abolition⁷. Au Bas-Canada, la question de l'esclavage surgit dans l'espace public au moment même où une crise politique secoue la colonie. Au-devant de la scène se retrouve Papineau, chef du Parti patriote. Ses idées républicaines sont alors mises à l'épreuve par des critiques en lien avec le problème de l'esclavage aux États-Unis. Qu'en est-il, en fait, des idées de Papineau quant à l'esclavage ?

Une petite mise au point historiographique s'impose d'entrée de jeu : depuis la fin des années 1990, Papineau intéresse beaucoup Yvan Lamonde, historien retraité de l'université

¹ Mentionnons seulement : Louis-Georges Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005, 296 p. ; Michel Ducharme, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 350 p. ; Charles-Philippe Courtois et Julie Guyot, dir., *La culture des patriotes*, Québec, Septentrion, 2012, 231 p. ; Yvan Lamonde, *Fais ce que dois, advienne que pourra. Papineau et l'idée de nationalité*, Montréal, Lux, 2015, 244 p. ; Julie Guyot, *Les Insoumis de l'Empire. Le refus de la domination coloniale au Bas-Canada et en Irlande*, Québec, Septentrion, 2016, 232 p.

² Tout récemment, par exemple, le philosophe Danic Parenteau faisait paraître *L'indépendance par la République. De la souveraineté du peuple à la souveraineté de l'État*, Montréal, Fides, 2015, 200 p. Il avait auparavant fait paraître un *Précis républicain à l'usage des Québécois*, Montréal, Fides, 2014, 147 p.

³ Avocat et auteur de *La fin de l'État de droit ?*, Montréal, Éditions XYZ, 2014, 128 p.

⁴ Publications Universitaires, « [Libéraux et républicains, aux sources d'un désaccord](#) », 2 janvier 2015, en ligne (page consultée le 10 juin 2016).

⁵ Claire Parfait et Marie-Jeanne Rossignol, « Introduction », dans William Wells Brown, *Le Récit de William Wells Brown, esclave fugitif, écrit par lui-même*, traduction, introduction et notes de Claire Parfait et Marie-Jeanne Rossignol, Rouen, PURH, 2012 (1847), p. 12.

⁶ Où se réfugièrent des dizaines de milliers d'esclaves, l'esclavage y ayant été aboli en 1833.

⁷ Claire Parfait et Marie-Jeanne Rossignol, « Introduction »... p. 21-22.

McGill. Lamonde, par une « prise en compte sérieuse de sa pensée politique » (qu'il étudie à travers sa correspondance privée entièrement éditée et récemment publiée⁸), opère un « équilibrage » de la mémoire de Papineau, alors que cette dernière est souvent l'objet d'une réappropriation politique injuste⁹. Il s'inscrit également en faux contre la thèse de l'*être divisé*¹⁰ de l'historien Fernand Ouellet, qui propose de Papineau l'image d'un fuyard, d'un lâche et d'un hypocrite à la santé psychologique déséquilibrée¹¹. Il affirme plutôt que la conscience politique et historique de Papineau, telle qu'elle apparaît dans sa correspondance, est intègre¹². Le tour de la question n'est toutefois pas complet. À ce titre, quelques pistes de recherche sont proposées par Lamonde. Par exemple, l'historien a montré comment la Guerre de Sécession « avait ébranlé l'admiration de Papineau pour la république des États-Unis ». Dans *Fais ce que dois, advienne que pourra. Papineau et l'idée de nationalité*, Lamonde propose de « pousser plus loin l'analyse de sa perception de l'esclavage en interrogeant sa correspondance à partir de termes comme esclaves, esclavage, abolitionniste¹³ ». En réponse à cette invitation, cette recherche exploratoire¹⁴ vise à comprendre les idées de l'homme politique bas-canadien quant à l'esclavage étatsunien et, plus largement, à mieux comprendre son rapport à la République américaine. En d'autres termes, il nous semble opportun de broser le portrait d'un pan de la pensée d'un acteur politique bas-canadien de premier plan qui porte une admiration quasi inconditionnelle à la République américaine, alors que l'image de celle-ci est ternie au Bas-Canada, notamment dans les journaux, à travers l'exemple du système esclavagiste. Une question guide cette exploration de la correspondance de Papineau : admirateur des États-Unis dès la fin des années 1820 et républicain convaincu dès le début des années 1830, comment Papineau perçoit-il l'institution esclavagiste aux États-Unis ?

En deux temps, cet article débute par un bref rappel du contexte de l'émergence de la référence aux États-Unis et des idées républicaines chez Papineau. Ensuite, après avoir présenté quelques éléments de la pensée du héros républicain de Papineau sur l'esclavage, Thomas Jefferson, il expose les grandes idées que formulent le chef patriote sur cette même question à travers sa correspondance, du début des années 1830 jusqu'à sa mort en 1871. En guise de conclusion, nous abordons les dernières années de vie de Papineau durant lesquelles ses convictions républicaines, bien que fortement ébranlées par l'épreuve de la Guerre de Sécession, apparaissent renforcées. En sommes, nous verrons que malgré l'inhumanité de l'esclavage, ce qui compte le plus pour Papineau c'est le maintien à tout prix de l'Union

⁸ La publication en plusieurs tomes de cette correspondance, entre 2000 et 2011, est le fruit d'un travail de longue haleine effectué par Georges Aubin et Renée Blanchet (avec le concours de François Labonté et Marla Arbach).

⁹ Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, « *Le Devoir de philo – Papineau aurait-il voté Marois ou Charest ? Plutôt Obama !* », *Le Devoir*, 8 septembre 2012. Voir également Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Papineau. Erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 2012, 208 p.

¹⁰ Yvan Lamonde, *Signé Papineau : la correspondance d'un exilé*, Montréal, PUM, 2009, p. 16 et 30 ; Yvan Lamonde, *Fais ce que...*, p. 10.

¹¹ Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau : un être divisé*, Ottawa, Société historique du Canada, 1984 (1960), 24 p.

¹² Lamonde et Livernois, s'ils postulent l'intégrité de Papineau face à sa « conscience politique et historique », demeurent sceptiques quant à la question seigneuriale et sa condition de seigneur, ce « paradoxe résiduel ». Voir Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Erreur sur la...*, p. 180.

¹³ Yvan Lamonde, *Fais ce que...*, p. 212, note 26.

¹⁴ Cette recherche ne prétend pas, loin s'en faut, faire le tour de la question du rapport de Papineau à l'esclavage étatsunien. Par exemple, avec le portrait que brosse Lamonde de la bibliothèque « étatsunienne » de Papineau, il serait tout à fait pertinent de prendre en compte les ouvrages sur l'histoire américaine se trouvant dans celle-ci (notamment les cinq titres de Weston), Voir Lamonde, *Fais ce que...*, op. cit., p. 213.

confédérale appelée, selon une vision teintée de l'idée de *Manifest Destiny*¹⁵, a répandre la République sur toute la surface du continent américain.

L'émergence des idées républicaines chez Papineau

En 1791, l'Acte constitutionnel introduit le système parlementaire au Bas-Canada : une Assemblée législative élue au suffrage censitaire, deux conseils (exécutif et législatif) nommés par le gouverneur et, enfin, le gouverneur qui fait office de représentant du chef d'État (le Roi d'Angleterre). Ce gouverneur est fort d'un droit de veto sur toute nouvelle législation de la colonie. C'est un système de gouvernement mixte, selon la tradition britannique. Dans les premières années, les députés de l'Assemblée, majoritairement des Canadiens français issus des professions libérales, sont satisfaits de ce premier souffle démocratique. Or, rapidement, ils se rendent compte des limites de leur pouvoir, le pouvoir démocratique, face aux pouvoirs aristocratique (conseils) et monarchique (gouverneur). Aux premiers plans de la « lutte » parlementaire qui se dessine l'on retrouve, dès 1815, Louis-Joseph Papineau comme chef du Parti canadien (qui devient le Parti patriote en 1826) et comme orateur de la Chambre d'Assemblée. L'intérêt de Papineau se porte avant tout sur la composante démocratique du système politique¹⁶, et ce, à un moment où il sait que Londres ne s'intéresse pas aux demandes des représentants du peuple à la Chambre d'Assemblée¹⁷. En effet, la « politique coloniale réitérée » de Londres vise avant tout à limiter le pouvoir de l'assemblée élue¹⁸. Au début des années 1830, après vingt années de demandes de réformes qui n'aboutissent pas, cette sensibilité démocratique chez Papineau le porte jusqu'à un franc rejet des institutions coloniales britanniques et à une adhésion totale¹⁹ au républicanisme étatsunien. Papineau travaille dès lors à l'implantation d'un système politique qui permet l'exercice du pouvoir par la majorité légitime et non plus une minorité qu'il considère illégitime comme c'est le cas avec les institutions coloniales mixtes et du monarchisme constitutionnel dont elles sont issues. Le discours du très populaire chef patriote adopte alors une rhétorique républicaine dont les formulations les plus abouties se retrouvent dans les 92 Résolutions et dans les assemblées de comtés avant la Rébellion de 1837²⁰.

Dans ce contexte, les membres les plus modérés du Parti patriote deviennent plus critiques à son endroit. Certains de ces hommes deviennent ce qu'on appelle à l'époque des « vire-capot²¹ », c'est-à-dire qu'ils embrassent désormais la vision du gouvernement colonial. D'autres n'adhèrent pas aux idées républicaines (mais non sans vouloir réformer les

¹⁵ Sur l'idée de *Manifest Destiny* chez Papineau, voir Louis-Georges Harvey et Yvan Lamonde, « Origines et formes diverses du "destin manifeste" dans les Amériques : les Papineau et la *United States Magazine and Democratic Review* de Washington et de New York », *Les Cahiers des dix*, n° 67, 2013, p. 25-73.

¹⁶ Yvan Lamonde, *Fais ce que...*, p. 51-54.

¹⁷ *Ibid.*, p. 38.

¹⁸ *Ibid.*, p. 52 ; Louis-Georges Harvey, *Le Printemps de...*, p. 91-131.

¹⁹ L'adhésion totale au républicanisme chez Papineau, dont nous faisons état ici, prend en compte sa condition de seigneur ainsi que sa défense du régime seigneurial, notamment lors des Rébellions de 1837-1838. En apparence contradictoire, cette conjugaison seigneuriale-républicaine, sur le plan des idées, n'est pourtant pas incohérente. Nous abordons cette question dans le cadre de nos travaux de maîtrise. Michel Ducharme, par ailleurs, y consacre quelques lignes. Voir Michel Ducharme, *Le concept de...*, p. 122-123.

²⁰ Sur cette question, voir, entre autres, Gilles Laporte, « Les Patriotes et les 92 Résolutions, 1834 », dans Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière, dir., *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. Tome 1 : 1834-1968*, Montréal, VLB Éditeur, 2010, p. 26-39 ; Louis-Georges Harvey, « Le mouvement patriote comme projet de rupture, 1805-1835 », dans Yvan Lamonde et Gérard Bouchard, dir., *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 87-112.

²¹ Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec. Tome 1 (1760-1896)*, Montréal, Fides, 2000, p. 265.

institutions politiques bas-canadiennes²²). Cette désaffection se lit, par ailleurs, dans plusieurs pages des journaux de la colonie et prend l'allure d'une critique du modèle de référence de Papineau : la république étatsunienne²³. Au sein même des journaux patriotes, la question de l'esclavage des Noirs éveille les sensibilités²⁴. Pour le dire autrement, « le ver de l'esclavage comm[en]ce à miner la grandeur de ce républicanisme²⁵ ». Et, comme l'explique bien Harvey :

Pour le mouvement patriote, qui ne cessait de vanter l'excellence des institutions républicaines, l'existence de l'esclavage aux États-Unis, alors qu'il avait été aboli par le gouvernement "aristocratique" de la métropole, représentait un paradoxe qu'il fut impossible de passer sous silence ; pour les constitutionnels, la "triste condition" des esclaves était une nouvelle preuve de l'hypocrisie des principes étasuniens²⁶.

Si l'historien Gilles Laporte perçoit dans la rhétorique républicaine de Papineau une stratégie pour consolider son leadership et « confondre les modérés²⁷ », Harvey et Ducharme, eux, voient l'émergence du républicanisme dans le discours patriote avant tout comme le résultat de l'influence forte de certaines idées des Lumières qui circulent dans le monde atlantique à cette époque, notamment aux États-Unis²⁸. C'est durant ces mêmes années, la décennie 1830, que Papineau évoque la position avantageuse des États souverains au sein des États-Unis en comparaison du statut de colonie britannique du Bas-Canada. Durant les années 1840, son fils Amédée et lui développent l'idée que le Bas-Canada doit être annexé à la République américaine (ce qui amène Papineau à appuyer publiquement l'annexionnisme dès 1849²⁹). Puis, dans son testament politique de 1867³⁰, Papineau rejette résolument la nouvelle Confédération canadienne, avant de peaufiner dans sa correspondance privée son idée d'annexion aux États-Unis des *States of Quebec*³¹. Donc, Papineau est, en règle générale, un admirateur de la République voisine. Le président Franklin Pierce, critiqué par les États du Nord et les abolitionnistes après l'implantation de l'Acte Kansas-Nebraska en 1854, fera même l'éloge de Papineau à ce sujet, en 1857 :

Je ne connais aucun homme parmi nous qui ne connaisse mieux et désire plus vivement que M. Papineau le succès et le bonheur des États-Unis. Sa chaleur de sentiment pénétrera tous

²² Pour le cas des réformistes, tels qu'Étienne Parent, Louis-Hippolyte LaFontaine, Augustin-Norbert Morin, George-Étienne Cartier, Joseph-Édouard Cauchon, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Hector Langevin et Antoine Gérin-Lajoie, nous renvoyons à l'ouvrage d'Éric Bédard, *Les Réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 2012 (2009), 415 p.

²³ Sur cette question, nous renvoyons à l'ouvrage de Louis-Georges Harvey, *Le Printemps de...*, plus particulièrement le chapitre IV, « République ».

²⁴ Lamonde, *Histoire sociale des...*, p. 203. Sur cette question, voir également Pierre Savard, « 1861. La presse québécoise et la guerre de Sécession », *Mosaïque québécoise*, n° 13, 1961, p. 110-128, ainsi que Jean Lamarre, *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, 1861-1865 : une autre dimension de leur migration*, Montréal, VLB Éditeur, 2006, 192 p.

²⁵ Yvan Lamonde, *Fais ce que...*, p. 171.

²⁶ Louis-Georges Harvey, *Le Printemps de...*, p. 156.

²⁷ Gilles Laporte, « [La rhétorique républicaine sous le rasoir d'Occam](#) », *Argument*, vol. 8, n° 2, 2006, en ligne.

²⁸ Louis-Georges Harvey, *Le Printemps de...* ; Michel Ducharme, *Le concept de...*

²⁹ Louis-Joseph Papineau, « L'annexion du Canada aux États-Unis (Lettre au Comité annexionniste de Québec, 25 octobre 1849) », dans Yvan Lamonde et Claude Larin, dir., *Un demi-siècle de combats : interventions publiques*, Montréal, Fides, 1998, p. 563-568 ; Yvan Lamonde et Jonathan Livernois, *Papineau. Erreur sur...* p. 157.

³⁰ Louis-Joseph Papineau, « Un testament politique (Conférence à l'Institut canadien de Montréal, 17 décembre 1867) », dans Yvan Lamonde et Claude Larin, dir., *Un demi-siècle de...*, p. 574-611.

³¹ Sur ces questions, voir le dernier ouvrage d'Yvan Lamonde, *Fais ce que...*

*ceux qui l'entendront. Pour moi, j'appellerai heureuses toutes les occasions que j'aurai de le revoir*³².

Cette admiration chez Papineau, même si fortement ébranlée durant la Guerre de Sécession, surmontera cette question de l'esclavage au nom d'un idéal républicain couplé d'une vision continentale du destin national du Bas-Canada et des sociétés d'Amérique³³.

Jefferson, Papineau et l'esclavage

Il a bien été établi par Yvan Lamonde que Louis-Joseph Papineau est un grand admirateur de Thomas Jefferson et de son républicanisme de type agraire³⁴. Par ailleurs, la mémoire familiale des Papineau veut qu'on ait retrouvé sur la table de chevet de Louis-Joseph, au lendemain de sa mort (1871), une biographie de Thomas Jefferson³⁵. Pour comprendre la pensée républicaine du patriote, un regard sur celle de Jefferson s'impose³⁶.

Thomas Jefferson et l'esclavage

Comme l'indique Jean-Philippe Feldman dans sa préface aux *Écrits politiques* de Jefferson, la question de l'esclavage, comme pour beaucoup de républicains américains, apparaît comme le *tu autem*, c'est-à-dire comme le nœud de la pensée de Jefferson. Au moment de la rédaction du brouillon de la *Déclaration d'indépendance* de 1776, Jefferson emploie des termes durs pour décrire le système esclavagiste : « exécration commerce », « pratique infâme³⁷ ». Deux ans auparavant, il écrivait : « l'abolition de l'esclavage domestique est un grand objet de désir dans ces colonies³⁸ ». Pour Jefferson, la possession d'hommes est une forme illégitime de propriété. C'est pourquoi le triptyque lockien « vie, liberté et propriété » est remplacé chez Jefferson par « vie, liberté et recherche du bonheur » : il a peur que les esclavagistes se servent de la notion de « propriété » pour revendiquer leurs droits de posséder des esclaves³⁹. En 1814, Jefferson exprime à Edward Coles, son ancien secrétaire et antiesclavagiste convaincu, sa conviction que « l'heure de l'émancipation approche », qu'elle est « dans la marche du temps⁴⁰ ». Ainsi, dans un premier temps, il apparaît clair que Jefferson n'appuie pas le système esclavagiste.

Or, Jefferson ne souhaite pas immédiatement son abolition non plus. Il juge, en effet, que la société américaine n'est pas prête à recevoir un vaste contingent de Noirs libres. Ces Noirs élevés dans l'esclavage sont, selon Jefferson, « rendus par leurs habitudes aussi incapables de prendre soin d'eux-mêmes que des enfants, et s'éteignent rapidement là où l'industrie est

³² Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, 8 mars 1857, dans *Lettres à ses enfants. Tome 2 : 1855-1871*, texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet, Montréal, Les Éditions Varia, 2004, p. 230 ; voir aussi Yvan Lamonde, *Signé Papineau...*, p. 53.

³³ Nous renvoyons une fois de plus à Yvan Lamonde, *Fais ce que...*

³⁴ Sur la référence à Jefferson chez Papineau, voir *Ibid.*, p. 199-214 ; Yvan Lamonde et Étienne Livernois, *Erreur sur la...*, p. 155-175.

³⁵ Yvan Lamonde, *Fais ce que...*, p. 199.

³⁶ Pour ce faire, nous avons utilisé une anthologie des écrits politiques de Jefferson : Thomas Jefferson, *Écrits politiques*, Paris, Les Belles Lettres, 2006, 232 p.

³⁷ Jean-Philippe Feldman, « Thomas Jefferson et la liberté », dans *Ibid.*, p. 16-17.

³⁸ Thomas Jefferson, « Les droits de l'Amérique britannique », dans *Écrits politiques...*, p. 50.

³⁹ Jean-Philippe Feldman, « Thomas Jefferson et... », p. 17.

⁴⁰ Thomas Jefferson à Edward Coles, 25 août 1814, dans *Écrits politiques...* p. 199.

nécessaire pour élever les jeunes⁴¹». Ils deviennent un fardeau pour la société (des « parasites »), sont sujets à l'oisiveté et sont conduits à commettre toutes sortes de « déprédations »⁴². De plus, l'amour de la patrie empêche, selon Jefferson, un mélange innocent des couleurs : « [Amalgamer les Noirs] avec l'autre couleur entraîne une dégradation à laquelle aucun homme qui aime son pays, aucun homme qui aime l'excellence dans le caractère humain, ne peut innocemment consentir⁴³ ». Jefferson, comme l'écrit Feldman, « n'a jamais cru à l'intégration, encore moins à l'assimilation des Noirs. Il n'imaginait pas d'autre solution qu'une expatriation après leur affranchissement⁴⁴ ». Plus précisément, la meilleure stratégie d'émancipation, selon lui, est graduelle : « cela donnerait le temps pour éteindre graduellement cette sorte de travail et de la remplacer par une autre, et réduirait la sévérité du choc qu'une opération aussi fondamentale ne peut manquer de produire⁴⁵ ». Cette émancipation graduelle devrait être accompagnée d'un plan post-abolition de prise en charge de ces Noirs, par l'éducation, jusqu'à l'âge adulte (ou pendant une certaine période de temps). Après quoi, il faudra les « expatriés⁴⁶ » parce que, écrit-il, le mélange des couleurs n'est pas bon, voir désastreux « pour le pays ». Cela étant dit, c'est un paradoxe bien connu que le fameux Virginien posséda des esclaves toute sa vie, comme la plupart des grands révolutionnaires américains. Si George Washington, par exemple, eu « l'"élégance" minimale⁴⁷ » d'affranchir ses esclaves par voie testamentaire, Jefferson ne le fit pas. À Edward Coles, qui lui demande de s'occuper de la question de l'émancipation des esclaves, le vieux Jefferson répond que « cette entreprise est pour les jeunes ; pour ceux qui peuvent la poursuivre, et l'amener jusqu'à sa consommation. Elle aura toutes mes prières, et ce sont les seules armes d'un vieil homme⁴⁸ ».

Finalement, Jefferson cherche à justifier le fait qu'il conserve ses esclaves, en attendant qu'une loi d'émancipation soit promulguée : « Mais en attendant, avez-vous raison d'abandonner cette propriété, et votre pays avec ? Je pense que non ». Conserver les esclaves, poursuit-il, relève d'une œuvre quasi philanthropique :

Mon opinion a toujours été que, jusqu'à ce qu'on puisse faire plus pour eux, nous devons nous efforcer, pour ceux que le hasard a jetés entre nos mains, de bien les nourrir et les vêtir, de les protéger de tout mauvais usage, de ne leur demander qu'un travail raisonnable tel qu'il est effectué volontairement par des hommes libres, et ne pas être conduits par notre répugnance à les abandonner, ni nos devoirs envers eux⁴⁹.

Pour Jefferson, il est raisonnable de ne pas « relâcher » les esclaves avant que le pays et ses lois ne soient prêts. Il y a chez lui une conviction que la santé du pays (sur les plans économiques, sociaux et politiques) doit avoir préséance sur le sort des esclaves dans la

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*, p. 200.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Jean-Philippe Feldman, « Thomas Jefferson et... », p. 18.

⁴⁵ Thomas Jefferson à Edward Coles, 25 août 1814, dans *Écrits politiques...*, p. 199.

⁴⁶ Jean-Michel Lacroix parle de l'idée chez Jefferson de « transplanter » les Noirs au Sierra Leone « puisque la région servait déjà de lieu d'asile pour les Noirs émancipés dans les colonies britanniques », voir Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, Paris, PUF, 2009 (1996), p. 158.

⁴⁷ Jean-Philippe Feldman, « Thomas Jefferson et... », p. 18.

⁴⁸ Thomas Jefferson à Edward Coles, 25 août 1814, dans *Écrits politiques...*, p. 200.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 200-201.

réflexion sur l'abolition de l'esclavage. Quoi qu'il en soit, comme l'écrit Feldman : « Cet épisode marque d'une tache indélébile la vie du Virginien [...] »⁵⁰.

Louis-Joseph Papineau et l'esclavage

La lecture de la correspondance de Papineau nous frappe par la ressemblance des idées du patriote et celles de Jefferson. Nous retenons ici trois éléments de l'argumentaire anti-abolitionniste de Papineau : la préservation de l'Union ; l'hypocrisie des États du Nord ; l'impréparation des États-Unis et la difficile intégration des Noirs.

La préservation de l'Union

En républicain convaincu non seulement de la supériorité de la doctrine républicaine, mais aussi de celle des institutions étatsuniennes qui l'incarnent, Papineau considère d'un très mauvais œil tout problème menaçant l'intégrité de la Grande République ; celle dont le destin hégémonique sur le continent est commun à toutes les heureuses sociétés et les « nationalités nouvelles⁵¹ » d'Amérique. Déjà, en 1838, dans des accents un peu prophétiques, Papineau écrit à John Arthur Roebuck, l'agent du Bas-Canada au Parlement de Londres, qu'il craint que la question de l'esclavage des Noirs amène « des horreurs, des massacres et la séparation de l'Union⁵² ». Papineau est d'avis que l'esclavage est déplorable et que l'émancipation des esclaves est souhaitable. Mais cette émancipation ne doit pas se faire trop vite, malgré ce qu'en dit un mouvement abolitionniste plus radical. Par ailleurs, ce mouvement semble être excité de façon plus ou moins mesquine par le vieux continent, désirant implanter, selon ce que craint Papineau, une dynamique très européenne des jeux d'alliances : « L'Europe verra son intérêt, écrit-il, à favoriser les deux partis, à favoriser des alliances et des contre-alliances, à introduire sa funeste et artificieuse politique de ce côté des mers ». Au Dr O'Callaghan, en 1844, il écrit dans cette même optique que « personne ne peut apporter d'Angleterre les idées qui seules conviennent en Amérique⁵³ ». Plus tard, en 1856, il lui réécrit, découragé de la tension affligeante et humiliante⁵⁴ qui monte sur la question de l'esclavage, que la « dédaigneuse et envieuse Albion » masque mal son désir de dissolution de la confédération⁵⁵. Voilà, pour le moment le plus grand danger à l'unité des Américains que cette excitation de l'esprit de parti par lequel « ces farouches républicains du Nord [...] ne peuvent voir l'esclavage des Noirs sans insulter à leurs confédérés blancs⁵⁶ ». C'est dans cette optique que Papineau demande à Roebuck de faire valoir, à titre de député à Londres, son opinion en Angleterre : « Employez-vous, lui suggère-t-il, à prévenir ces malheurs en nous donnant des gouvernements libres dans le Nord, qui porteront le Sud à acquiescer plus vite à une émancipation que l'humanité réclame, mais qui est ici accompagnée de tant d'obstacles qu'en la recommandant directement on la retarderait⁵⁷ ».

⁵⁰ Jean-Philippe Feldman, « Thomas Jefferson et... », p. 18.

⁵¹ Louis-Joseph Papineau, « Un testament politique... », p. 602.

⁵² Louis-Joseph Papineau à John A. Roebuck, 17 mai 1838, *Lettres à divers correspondants. Tome 1 : mars 1810 – septembre 1845*, texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet avec la collaboration de Marla Arbach, introduction par Yvan Lamonde, Montréal, Les Éditions Varia, 2006, p. 398.

⁵³ Louis-Joseph Papineau au Dr O'Callaghan, 15 juin 1844, *Ibid.*, p. 544.

⁵⁴ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 1^{er} décembre 1859, dans *Lettres à ses... Tome 2*, p. 370.

⁵⁵ Louis-Joseph Papineau au Dr O'Callaghan, 21 janvier 1856, dans *Lettres à divers correspondants. Tome 2 : octobre 1845 – août 1871*, texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet avec la collaboration de Marla Arbach, Montréal, Éditions Varia, 2006, p. 214.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Louis-Joseph Papineau à Roebuck, 17 mai 1838, *Lettres à divers... Tome 1*, p. 398.

Par ses nombreuses accusations envers la « politique oppressive [et inflexible] de l'Angleterre contre les libertés des colons, de toutes races et de toutes castes⁵⁸ », on est également constamment rappelé à cette dimension démocratique aux accents universalistes de sa pensée. Les principes d'égalité et de liberté aux fondements de la République américaine valent pour tous les hommes, selon Papineau. Convaincu de l'inéluctabilité de la bonne marche du républicanisme en Amérique, Papineau prévoit, dès 1834 que « bientôt, toute l'Amérique devrait être républicaine » : « Il ne s'agit que de savoir que nous vivons en Amérique, et de savoir comment on a vécu⁵⁹ ». Cela dit, l'institution esclavagiste, ce fléau implanté par les Britanniques et dont Papineau croit que les Américains ont été « contraints [de l']accepter malgré eux⁶⁰ », ne doit pas constituer un obstacle à la démocratie. En effet, aussi terrible soit-elle, Papineau est d'avis qu'elle ne doit pas devenir la source de l'éclatement du meilleur système politique que la terre ait porté. Ainsi, la survie de la Grande République a préséance dans ses préoccupations comparativement au problème immédiat de l'esclavage. En d'autres termes, pour Papineau, l'émancipation des esclaves, si nécessaire à la cohérence de la marche des sociétés d'Amériques, doit s'effectuer de façon à ce que l'intégrité de la République américaine soit préservée : « Nous nous devons, et à l'humanité entière, de perpétuer cette glorieuse Union⁶¹ », écrit-il à son fils Amédée, en 1856. Entre temps, comme le disait Jefferson, assurons-nous d'un traitement philanthropique à l'égard des esclaves.

L'hypocrisie des États du Nord

Non seulement pour Papineau la cause de l'esclavage ne vaut pas la peine de risquer l'éclatement de la République américaine, mais elle est l'affaire de nordistes hypocrites davantage intéressés par des intérêts pécuniaires que par un souci de liberté et d'égalité. D'abord, dans un contexte d'industrialisation et de transition vers une économie capitaliste, l'intérêt des grands industriels du Nord de s'assurer un accès à des terres libres, à un marché libre et des travailleurs libres est grand⁶². Dans ce processus de transition, les élites économiques du Nord doivent pouvoir s'assurer l'accès à une main-d'œuvre bon marché prête à faire le « sale boulot » ; et les Noirs constituent justement la population appelée à remplir ce rôle. Les mots de Papineau sur ce point sont éloquentes : « Oh non ! Ils ne veulent pas perdre leurs vidangeurs et des domestiques pour les derniers emplois et auxquels ils puissent donner du pied avec beaucoup moins de risques qu'à des *helps* blancs⁶³ ».

Pour Papineau, les hypocrites nordistes ne sont pas moins racistes que les sudistes. Le drapement de leur véritable opinion dans un discours d'émancipation et d'humanisme ne peut pas cacher le fait que les Noirs libres sont, en fin de compte, l'objet d'un rejet sociétal plus néfaste pour eux que lorsqu'ils sont esclaves : « leur état, écrit Papineau, [est] plus malheureux peut-être, là où ils peuvent être appelés libres, devenir riches, éclairés, probes, pour être toujours dédaignés et privés des droits de citoyens⁶⁴ ». Dans cet élan, c'est bien la

⁵⁸ Louis-Joseph Papineau au Dr O'Callaghan, 15 juin 1844, *Ibid.*, p. 544.

⁵⁹ Papineau dans un discours à l'Assemblée du Bas-Canada le 18 février 1834, cité dans Yvan Lamonde, *Fais ce que...*, p. 65 ; voir aussi Louis-Georges Harvey, *Le Printemps de...*, p. 172.

⁶⁰ Louis-Joseph Papineau à Joseph-Guillaume Barthe, 31 décembre 1859, dans *Lettres à divers... Tome 2...*, p. 231.

⁶¹ Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, 15 décembre 1856, dans *Lettre à ses... Tome 2*, p. 193.

⁶² Howard Zinn, *Une histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, Montréal, Lux Éditeur, 2006 (2002), p. 219.

⁶³ Louis-Joseph Papineau au Dr O'Callaghan, 21 janvier 1856, *Lettres à divers... Tome 2*, p. 215.

⁶⁴ Louis-Joseph Papineau à Roebuck, 17 mai 1838, *Lettres à divers... Tome 1*, p. 398.

condition de tous les Noirs d'Amérique que dénonce Papineau, pas seulement des esclaves, donc, mais aussi des Noirs libres du Nord, qui sont sujets au « plus décourageant et démoralisateur de tous les sentiments humains⁶⁵ » de la part des Blancs, c'est-à-dire au dédain par lequel ils seront dégradés « à jamais ». Dans un passage particulièrement virulent, Papineau écrit que

[Les Noirs libres] supportent un travail indu et mal payé ; [ils] ont à supporter l'outrage et l'insulte à tous les instants de leur vie ; ils doivent haïr et mépriser l'hypocrisie de lois qui les déclarent citoyens, et la fourbe (sic) des Blancs qui, par ses dédains et ses répulsions, les flétrit et les repousse incessamment de tout droit à de la civilité et à de la bienveillance⁶⁶.

Aucun programme social ne prend les Noirs en charge, l'accès à la vie politique ne leur est pas permis, ils sont exclus des salons, des assemblées, des théâtres, et des églises ; leur éducation n'est pas subventionnée, ils sont l'objet d'une égalité devant la loi qui n'est qu'une « théorie mensongère⁶⁷ ». En fait, « ces adorateurs de la piastre, écrit Papineau, en (sic) ont-ils jamais glissé dans un tronc pour améliorer le sort des noirs ?⁶⁸ » ; « Quel sacrifice ont-ils jamais faits, pour adoucir au milieu d'eux, la condition des Noirs ? Aucun⁶⁹ ». Si les « négrophiles du Nord », tel que Papineau appelle les abolitionnistes, sont sincères dans leurs convictions, ils doivent passer de la parole aux actes. Là-dessus, il écrit : « moins de verbiage contre l'esclavage ; et le courage de tendre une main amie vers le noir pour élever sa condition sociale, et d'ouvrir plus souvent la bourse que la bouche, pour améliorer son sort [...]»⁷⁰. Sans de telles mesures visant à opérer une vraie intégration des Noirs dans la société américaine, il serait donc logique que les abolitionnistes du Nord souhaitent, un peu comme le dirait Jefferson, que « tous les noirs libres ou esclaves soient rendus en Afrique ou parqués ensemble dans les Antilles [...]»⁷¹.

Bref, bien qu'ils deviennent citoyens libres, les Noirs affranchis demeurent enfermés dans un monde qui leur est éminemment hostile, qui plus est déresponsabilisé à leur endroit (contrairement aux maîtres d'esclaves). Ce mépris envers le Nord et les abolitionnistes radicaux chez Papineau amène même ce dernier à écrire, de façon bien cinglante, que « le meilleur usage que les abolitionnistes puissent faire de leurs fonds, c'est d'acheter de jeunes négresses de quinze ans, qui feront des enfants libres au lieu de faire des esclaves. L'indiscrétion de quelques-unes de leurs démarches aggrave les malheurs de ceux qu'ils ne savent pas secourir⁷² ». À tout prendre, pour un Papineau qui s'applique à étudier cette terrible plaie de l'esclavage⁷³, les abolitionnistes du Nord « paraissent un peu plus odieux et méprisables que les planteurs [du Sud]⁷⁴ ». Pire, selon lui, qui écrit au début de la Guerre de

⁶⁵ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 15 décembre 1856, *Lettres à ses... Tome 2*, p. 193.

⁶⁶ Louis-Joseph Papineau au Dr O'Callaghan, 21 janvier 1856, *Lettres à divers... Tome 2*, p. 214.

⁶⁷ Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, 22 novembre 1861, dans *Lettre à ses... Tome 2*, p. 447.

⁶⁸ Louis-Joseph Papineau au Dr O'Callaghan, *Lettres à divers... Tome 2*, p. 214.

⁶⁹ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 1^{er} décembre 1859, *Lettres à ses... Tome 2*, p. 371.

⁷⁰ Louis-Joseph Papineau au Dr O'Callaghan, 21 janvier 1856, *Lettres à divers... Tome 2*, p. 215 ; voir également lettre à Amédée, 6 janvier 1857, dans *Lettre à ses... Tome 2*, p. 204-205.

⁷¹ Louis-Joseph Papineau au Dr O'Callaghan, 21 janvier 1856, *Lettres à divers... Tome 2*, p. 215.

⁷² Louis-Joseph Papineau au Dr O'Callaghan, 15 juin 1844, *Lettres à divers... Tome 1*, p. 546.

⁷³ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 6 janvier 1857, *Lettre à ses... Tome 2*, p. 204.

⁷⁴ Louis-Joseph Papineau au Dr O'Callaghan, 21 janvier 1856, *Lettres à divers... Tome 2*, p. 215 ; ce qui rappelle l'argumentaire développé entre autres par George Fitzhugh dans *Cannibals All ! Or Slaves Without Masters* (1857), voir ce qu'en dit Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis...* p. 215.

Sécession, « si le Nord avait fait pour la rédemption des Noirs le quart des sacrifices qu'il fait pour l'extermination des Blancs, l'esclavage aurait cessé il y a vingt ans⁷⁵ ».

L'impréparation des États-Unis à l'abolition et à l'intégration des Noirs

Pour Papineau, l'affranchissement des esclaves doit donc se faire sans heurt pour la société américaine. Au-delà des principes républicains qu'il faut défendre à tout prix, il y a tout de même cette idée que les propriétaires d'esclaves n'ont pas introduit l'esclavagisme, qu'ils ont acquis des biens de plein droit, conformément à la loi implantée par la Grande-Bretagne au XVII^e siècle. Au moment de la Guerre de Sécession, justement, Papineau écrit que « l'on a comploté la confiscation des Noirs, l'appauvrissement des Blancs [et] leur affaiblissement politique⁷⁶ ». L'émancipation abrupte, immédiate des esclaves pourrait causer des torts impardonnables aux propriétaires d'esclaves du point de vue du droit. D'un point de vue économique aussi, les torts d'une abolition précipitée seraient considérables pour les propriétaires, tout comme pour l'Union dont l'économie repose en grande partie sur les productions agricoles des esclaves des États du Sud. À ce sujet, il se demande : « Que veulent les abolitionnistes ? Que les propriétaires d'esclaves sacrifient leur sûreté personnelle et une valeur de huit cent millions de dollars à un principe qu'ils appellent de justice[?] ⁷⁷ » Sur cette question, en effet, Papineau écrit que le système d'esclavage est tellement rendu vaste « qu'il n'y [a] plus moyens d'indemniser les maîtres, et que ceux-ci seuls sont autorisés à appliquer un remède, s'il est possible d'en trouver⁷⁸ ». Par ailleurs, Papineau juge que les planteurs du Sud trouveraient avantages à s'engager sur la voie de l'émancipation *graduelle* des esclaves, de sorte à favoriser la fixation au sud de ces populations noires, là où, de toute façon « le climat leur convient mieux qu'au nord⁷⁹ ».

Papineau croit également que l'émancipation des Noirs engendrerait son lot de maux pour la société américaine (qu'il ne juge pas prête à les intégrer)⁸⁰. D'ailleurs, c'est cet argument qu'il donne à son fils lorsqu'il est question de se positionner contre l'arrivée de Noirs fugitifs au Canada. En effet, il écrit à Amédée que « Les déclamations de la presse en Canada en font de nécessité un asile pour les Noirs fugitifs. Pourquoi appeler les maux qui découleront sur notre pays de leur accumulation ! d'où ils seront nécessairement souffrants et mécontents ?⁸¹ » En 1859, Papineau écrit à son fils à ce sujet : « Que les Noirs ne soient donc pas follement attirés vers le Canada. Partout où ils seront portés, ils deviennent, dès qu'ils sont un peu nombreux, un élément de trouble pour la société⁸² ». Alors, tant que toutes ces questions n'auront pas fait l'objet d'une réflexion approfondie en amont, pour Papineau, il ne vaut pas la peine de risquer de s'avancer plus loin sur la question de l'abolition de l'esclavage. Le *statu quo* est plus important qu'un changement désastreux induit par un manque de préparation. À ce sujet, Papineau écrit à Amédée, peu après le début de la Guerre de Sécession, que « l'embarras, l'impossibilité de rendre tolérable la condition des Noirs, si le Sud était écrasé, décrieront plus les institutions américaines, l'autorité de la raison humaine, comme capable

⁷⁵ Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, 19 juillet 1861, dans *Lettre à ses... Tome 2*, p. 432.

⁷⁶ Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, 25 décembre 1861, dans *Ibid.*, p. 455.

⁷⁷ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 1^{er} décembre 1859, *Ibid.*, p. 371.

⁷⁸ Louis-Joseph Papineau à Barthe, 31 décembre 1859, *Lettres à divers... Tome 2*, p. 231.

⁷⁹ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 15 décembre 1856, *Lettre à ses... Tome 2*, p. 193.

⁸⁰ Papineau ne précise pas, à notre connaissance, de quelle nature seraient ces « maux » pour la société.

⁸¹ *Ibid.*, p. 193-194.

⁸² Louis-Joseph Papineau à Amédée, 1^{er} décembre 1859, *Ibid.*, p. 371.

de guider rationnellement la société politique, que tout arrangement paci[fi]que [...] ne le pourrait faire⁸³ ».

En guise de conclusion : le choc de la Guerre de Sécession

Durant les années 1850, Papineau sent que la tension entre le Nord et le Sud des États-Unis peut dégénérer en une scission de la République et à un affrontement militaire. La question de l'esclavage en serait la cause première. Papineau fonde beaucoup d'espoir dans les institutions républicaines, qu'il croit nettement mieux adaptées pour les Amériques (et le Bas-Canada) que la monarchie constitutionnelle. Il les considère même plus nobles, voir supérieures, dans la mesure où elles sont fondées sur la souveraineté populaire ; elles le sont également sur le plan de la gouvernance puisqu'elles sont axées davantage, soutient-il, sur la délibération démocratique, les débats d'idées, « la discussion en conventions⁸⁴ ». Papineau, comme Jefferson, croit en la raison du peuple et en sa capacité à régler pacifiquement tout litige. En ce sens, lorsque la question de l'esclavage mène à une impasse et provoque ce qu'il appelle « la funeste guerre fratricide⁸⁵ », Papineau est fortement ébranlé. Il écrit, par exemple, qu'« il n'y a plus de consolation nulle part⁸⁶ » puisque la raison n'a pu suffire à régler les problèmes de la Grande République, ce « pays le mieux constitué qu'il y ait encore au monde⁸⁷ ». Il est établi alors que « l'homme, aujourd'hui comme toujours, reste bien [davantage] l'animal passionné que l'animal raisonnable⁸⁸ ». Pour lui, cette guerre est en voie de signer le retour en Amérique des vieux systèmes d'équilibres belliqueux de l'Europe, du système d'alliances et de contre-alliances, et de la militarisation permanente des États. « Quelle qu'en soit l'issue, écrit-il, en 1862, il n'y aura plus de citoyenneté entre le Nord et le Sud ; au plus, des vainqueurs et des vaincus, et des haines inextinguibles⁸⁹ ». L'intégration de toute l'Amérique dans un seul et même ensemble d'États fédérés, souverains et républicains, prend pour un moment une allure moins « providentielle ». Papineau est alors persuadé qu'il mourra « dans le deuil et constricté⁹⁰ », ainsi que « dans le doute et le chagrin d'aimer moins, d'espérer moins de l'humanité⁹¹ ».

Toutefois, après la Guerre de Sécession, Papineau se réconcilie avec les doctrines de Jefferson et des autres pères fondateurs des États-Unis, ainsi qu'avec ses institutions et son utopie « colombienne ». Dans son testament politique de 1867, il écrit encore que la Providence appelle les « nationalités nouvelles » du continent américain à se regrouper autour des États-Unis. Il en est persuadé. Pour bien comprendre ce retour en force de l'américanophilie de Papineau (si tant est qu'elle ait un jour complètement disparu), il est important d'insister sur une chose : Papineau est persuadé que les causes profondes de l'éclatement de 1861 à 1865 aux États-Unis leur sont exogènes, et non pas endogènes. En effet, il adopte la thèse que des éléments loyalistes encouragés par l'ancienne métropole anglaise, sont à l'origine de l'éclatement temporaire de l'Union. À la suite de la Révolution de 1776, les éléments restés fidèles à l'Angleterre auraient d'abord profité des conditions exceptionnelles de l'Amérique

⁸³ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 29 juillet 1861, dans *Ibid.*, p. 432.

⁸⁴ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 12 avril 1862, dans *Ibid.*, p. 474.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 4 juillet 1861, dans *Ibid.*, p. 426.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 425.

⁸⁹ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 12 avril 1862, *Ibid.*, p. 474.

⁹⁰ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 25 décembre 1861, *Ibid.*, p. 455.

⁹¹ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 12 avril 1862, *Ibid.*, p. 474.

pour s'enrichir et, par la suite, encourager « l'esprit de parti » entre le Nord et le Sud autour de la question de l'esclavage. Le tout pour le bien de leurs intérêts pécuniaires, mais aussi parce qu'ils souhaitaient réellement l'éclatement de la Confédération pour permettre à l'Angleterre, du moins au système parlementaire anglais, d'effectuer un retour en force en Amérique. Par exemple, Papineau écrit à Joseph-Guillaume Barthe le 31 décembre 1859, que l'éclatement « des désordres à jamais déplorable dans les États voisins [ne] seront pas la suite de la nature de leurs institutions démocratiques ». Il poursuit en affirmant que « le développement prodigieusement rapide de leur prospérité leur est dû ». « Le danger naît, conclut-il, d'une autre cause, le fléau de l'esclavage que l'Angleterre [a contraints les colons d'accepter]⁹² », et qui sert aujourd'hui d'excuse parfaite à ses prosélytes du Nord. « L'intérêt de l'Europe [était] trop grand à diviser les États, pour qu'elle y manque⁹³ ».

À ceux qui se font les défenseurs d'un maintien du lien colonial avec la Grande-Bretagne et qui, dans la même foulée, se font détracteurs des États-Unis, de la cause annexionniste et, plus largement du républicanisme en se servant de l'exemple de l'esclavage, Papineau répond :

L'Angleterre veut organiser ses faibles colonies pour un prochain état d'indépendance qui les enlancerait dans un système d'alliance avec elle, qui les rendra complices de ses querelles futures, auxquelles son système d'exploitation commerciale l'entraîne plus fréquemment qu'aucune autre des nations de l'Europe. Il sera bien plus moral d'aider à massacrer des Chinois inoffensifs, pour les contraindre à s'empoisonner [à l'opium] au profit de la Compagnie des Indes, que d'envoyer des députés dans un Congrès où siègeront des représentants d'États à esclaves. Stupidité que l'Angleterre vous fait gober par ses astucieuses et intéressées déclamations contre l'esclavage⁹⁴.

À son fils Amédée, républicain convaincu, mais abolitionniste impatient, il écrit, le 1^{er} décembre 1859, que « le fanatisme abolitionniste semble être à la veille d'étouffer le pays dans l'incendie, de le noyer dans le sang⁹⁵ ». Quelques jours plus tard, il insiste toujours : « je me suis étendu sur ces vues qui de tout temps ont été les miennes, pour que tu y réfléchisses et que le négrophilisme ne t'égaré pas [comme il en a égaré tant d'autres]⁹⁶ ». Le 4 juillet 1861, alors que Papineau réfléchit avec un peu d'amertume à la *Déclaration d'indépendance* de 1776, il persiste et signe auprès de son fils Amédée :

Aux yeux de la philosophie, l'esclavage est un des plus grands malheurs qui puissent affliger une société, mais il n'est pas un crime, un péché, tel que l'homme vertueux doit rompre toute société avec le maître. [...] Qu'un peuple, comme celui des États-Unis, en soit venu à se haïr mutuellement au point de convenir de part et d'autre que le raisonnement est impuissant à les concilier, qu'il est inutile de livrer à la décision de conventions la conciliation de leurs différends ; qu'il faut en appeler aux chances des combats : c'est installer l'empire de la force, comme dernier arbitre des destinées humaines jusqu'à la

⁹² Louis-Joseph Papineau à Barthe, 31 décembre 1859, *Ibid.*, p. 231.

⁹³ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 25 décembre 1861, *Ibid.*, p. 455.

⁹⁴ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 15 décembre 1856, *Ibid.*, p. 193 ; voir également Louis-Joseph Papineau à Amédée, 27 février 1842, dans *Lettres à ses enfants, Tome 1 : 1825-1854*, texte établi par Georges Aubin et Renée Blanchet, introduction par Yvan Lamonde, Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2004, p. 143 ; Louis-Joseph Papineau à Julie Papineau, 21 juin 1854, dans *Lettres à Julie*, texte établi et annoté par George Aubin et Renée Blanchet, introduction par Yvan Lamonde. Québec, Septentrion, 2000, p. 733

⁹⁵ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 1^{er} décembre 1859, *Lettre à ses... Tome 2*, p. 370.

⁹⁶ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 23-24 décembre 1856, *Ibid.*, p. 198.

consommation des siècles. Washington et Jefferson ont clos leur carrière, sans libérer leurs esclaves. Sont-ils des pervers que le républicanisme doit flétrir ?⁹⁷.

La prudence et la « foi » en la marche du républicanisme en Amérique sont de mises, selon Papineau. Pour ce républicain et américanophile, le problème de l'esclavage aux États-Unis ne doit en rien justifier ni l'éclatement de la République, ni la remise en cause des principes mis de l'avant par de grands républicains tels que Jefferson. Pas de perversion, donc, pas de flétrissure.

Bibliographie

Sources

JEFFERSON, Thomas. *Écrits politiques*. Paris, Les Belles Lettres, 2006, 232 p.

PAPINEAU, Louis-Joseph. *Un demi-siècle de combats : interventions publiques*. Choix de textes et présentation par Yvan Lamonde et Claude Larin. Montréal, Fides, 1998, 662 p.

PAPINEAU, Louis-Joseph. *Lettres à Julie*. Texte établi et annoté par George Aubin et Renée Blanchet. Introduction par Yvan Lamonde. Québec, Septentrion, 2000, 812 p.

PAPINEAU, Louis-Joseph. *Lettres à ses enfants, Tome 1 : 1825-1854*. Texte établi par Georges Aubin et Renée Blanchet. Introduction par Yvan Lamonde. Montréal, Les Éditions Varia, 2004, coll. « Documents et Biographies », 656 p.

PAPINEAU, Louis-Joseph. *Lettres à ses enfants. Tome 2 : 1855-1871*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet. Montréal, Les Éditions Varia, 2004, 753 p.

PAPINEAU, Louis-Joseph Papineau. *Lettres à divers correspondants. Tome 1 : mars 1810 – septembre 1845*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet avec la collaboration de Marla Arbach. Introduction par Yvan Lamonde. Montréal, Les Éditions Varia, 2006, 588 p.

PAPINEAU, Louis-Joseph. *Lettres à divers correspondants. Tome 2 : octobre 1845 – août 1871*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet avec la collaboration de Marla Arbach. Montréal, Éditions Varia, 2006, 425 p.

PAPINEAU, Louis-Joseph. *Lettres à sa famille : 1803-1871*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et René Blanchet, introduction par Yvan Lamonde. Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 870 p.

Ouvrages généraux

LACROIX, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris, PUF, 2009 (1996), 634 p.

⁹⁷ Louis-Joseph Papineau à Amédée, 4 juillet 1861, *Ibid.*, p. 425-426.

GUIMOND, Olivier. « "Sont-ils des pervers que le républicanisme doit flétrir ?" : Louis-Joseph Papineau et l'épreuve de l'esclavage étatsuniens ». *HistoireEngagee.ca* (11 août 2016), [en ligne]. <http://histoireengagee.ca/?p=5735>.

ZINN, Howard. *Une histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*. Montréal, Lux Éditeur, 2006 (2002), 811 p.

Études

BÉDARD, Éric. *Les Réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*. Boréal, 2009, 415 p.

COURTOIS, Charles-Philippe et Julie GUYOT, dir. *La culture des patriotes*. Québec, Éditions du Septentrion, 2012, 231 p.

DUCHARME, Michel. *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 350 p.

GUYOT, Julie. *Les Insoumis de l'Empire. Le refus de la domination coloniale au Bas-Canada et en Irlande*. Québec, Septentrion, 2016, 232 p.

HARVEY, Louis-Georges. « Le mouvement patriote comme projet de rupture, 1805-1835 ». Dans Yvan Lamonde et Gérard Bouchard, dir. *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 87-112.

HARVEY, Louis-Georges. *Le Printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*. Montréal, Boréal, 2005, 296 p.

HARVEY, Louis-Georges et Yvan LAMONDE. « Origines et formes diverses du "destin manifeste" dans les Amériques : les Papineau et la *United States Magazine and Democratic Review* de Washington et de New York ». *Les Cahiers des dix*, n° 67 (2013), p. 25-73.

LAMARRE, Jean. *Les Canadiens français et la guerre de Sécession, 1861-1865 : une autre dimension de leur migration*. Montréal, VLB Éditeur, 2006, 192 p.

LAMONDE, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec. Tome 1 (1760-1896)*. Montréal, Fides, 2000, 572 p.

LAMONDE, Yvan. *Signé Papineau : la correspondance d'un exilé*. Montréal, PUM, 2009, 286 p.

LAMONDE, Yvan et Jonathan LIVERNOIS. *Papineau. Erreur sur la personne*. Montréal, Boréal, 2012, 208 p.

LAMONDE, Yvan. *Fais ce que dois, advienne que pourra. Papineau et l'idée de nationalité*. Montréal, Lux Éditeur, 2015, 244 p.

LAPORTE, Gilles. « La rhétorique républicaine sous le rasoir d'Occam », *Argument*, vol. 8, n° 2 (2006). [En ligne] <http://www.revueargument.ca/upload/ARTICLE/357.pdf>.

LAPORTE, Gilles. « Les Patriotes et les 92 Résolutions, 1834 ». Dans COMEAU, Robert, Charles-Philippe COURTOIS et Denis MONIÈRE, dir. *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. Tome 1 : 1834-1968*. Montréal, VLB Éditeur, 2010, p. 26-39.

GUIMOND, Olivier. « "Sont-ils des pervers que le républicanisme doit flétrir ?" : Louis-Joseph Papineau et l'épreuve de l'esclavage étatsuniens ». *HistoireEngagee.ca* (11 août 2016), [en ligne]. <http://histoireengagee.ca/?p=5735>.

OUELLET, Fernand. *Louis-Joseph Papineau : un être divisé*. Ottawa, Société historique du Canada, 1984 (1960), 24 p.

PARFAIT, Claire et Marie-Jeanne ROSSIGNOL. « Introduction ». Dans BROWN, William Wells. *Le Récit de William Wells Brown, esclave fugitif, écrit par lui-même*. Traduction, introduction et notes de Claire Parfait et Marie-Jeanne Rossignol. Rouen, PURH, 2012 (1847), p. 12.

SAVARD, Pierre. « 1861. La presse québécoise et la guerre de Sécession ». *Mosaïque québécoise, Cahiers d'histoire de la Société historique de Québec*, n° 13 (1961), p. 110-128.

Essais

BÉRARD, Frédéric. *La fin de l'État de droit ?*, Montréal, Éditions XYZ, 2014, 128 p.

PARENTEAU, Danic. *Précis républicain à l'usage des Québécois*. Montréal, Fides, 2014, 147 p.

PARENTEAU, Danic. *L'indépendance par la République. De la souveraineté du peuple à celle de l'État*. Montréal, Fides, 2015, 200 p.

Article de journal

LAMONDE, Yvan et Jonathan LIVERNOIS. « Le Devoir de philo – Papineau aurait-il voté Marois ou Charest? Plutôt Obama! ». *Le Devoir* (8 septembre 2012). [En ligne] <http://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo/358729/papineau-aurait-il-vote-marois-ou-charest-plutot-obama>.

Sites Web

Publications Universitaires. « Libéraux et républicains, aux sources d'un désaccord » (2 janvier 2015). [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=8HnfSRAKqJo>.